

La salle dans laquelle sont placées ces collections est aménagée d'une manière heureuse et l'on a profité de la disposition du toit en forme de dôme pour établir deux étages avec galerie circulaire.

Mais nous devons ajouter que, prochainement, une partie du cabinet de physique, et les collections d'histoire naturelle, et de minéraux doivent être installées dans les nouveaux bâtiments de la classe de philosophie, construits à l'ouest du Grand Séminaire et dominant le coteau qui forme une des assises de la montagne. Nous aurons prochainement l'occasion de parler de ce monument, — le terme n'est qu'exact — élevé par les Messieurs de St-Sulpice pour l'enseignement de la philosophie. Comme importance, comme situation, comme aménagement c'est un édifice parfaitement compris.

Mais revenons au Collège de Montréal.

Nous n'avons pas fini avec cette description des bâtiments, dont nous comprenons que le lecteur se fatigue, mais pour être exact, il nous faut encore parler de toute la partie formant le sous-bassement du collège.

A un certain point de vue, il ne manque pas d'intérêt. C'est là, en effet, que se trouvent les cuisines, le refectoire, les dépôts de charbon, — dont on fait une énorme consommation en la saison d'hiver — les caves réservées au bois de chauffage et aux provisions nécessaires au personnel du collège. Tous ces bâtiments de service sont vastes et offrent de grands dégagements. Dans le sous-bassement se trouve la lingerie qui est parfaitement aménagée. Enfin il y a même une chapelle fort simple, mais où les gens de service entendent la messe, et font les prières du matin et du soir. C'est une excellente pensée d'avoir mis ainsi à leur portée ce oratoire.

Voici à grands traits, l'ensemble des constructions qui composent le Collège de Montréal.

(A suivre).

---

Archevêché de Montréal, 21 octobre 1893.

Monsieur l'abbé Lactance Tremblay, décédé en France, était membre de la société d'une messe.

ALF. ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier.*